

Armée de l'Air et de l'Espace Service industriel de l'aéronautique AIA Cuers-Pierrefeu

ENVOI ELECTRONIQUE

Cuers, le 6 janvier 2025

Affaire suivie par : Nadège Peype Tél : 04.22.43.13.83

nadege.peype@intradef.gouv.fr

N°183/ARM/SIAé/AIA CP/DHA

OBJET : Consultation relative au projet de confection et livraison de pièces

mécaniques avionnables (4 lots) et hors NAV (2 lots) sur le site de l'AIA Cuers-

Pierrefeu.

RÉFÉRENCE: Affaire 24172.

P. JOINTES : - 2. Tableaux Prix et délais valant acte d'engagement (pour chaque lot);

- 2.1. Annexes matrice de conformité (pour chaque lot);

- 3. Clauses administratives particulières et ses clauses financières;

- 4. Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) (pour chaque lot);

- 5. Annexe relative aux consignes de sécurité et d'accès;

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir votre meilleure offre de prix et délai, concernant la consultation n° **24172** selon les exigences du CCTP par l'intermédiaire de la demande de prix et délais des tableaux en pièces jointes.

Le CCAG Marchés publics industriels (MI)* s'applique à la présente consultation.

Critères de jugement des offres

Après examen en conformité des offres au regard de toutes les caractéristiques et exigences du CCTP et de la matrice de conformité remise par les candidats pour chaque lot, l'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés cidessous, lot par lot :

1. Prix total forfaitaire du lot : 70 %

2. Délai de livraison: 30 %

<u>Critère Prix</u>: L'offre la moins disante obtient le maximum de point. La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à la moins disante.

<u>Critère Délai</u>: Le candidat qui propose le délai le plus court obtient le maximum de point. La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à l'offre mieux-disante.

^{*}Document non joint mais dont le candidat/titulaire déclare avoir pris connaissance

Les candidats sont libres de remettre une offre pour un ou plusieurs lots.

Le nombre de lots attribué à un même candidat n'est pas limité.

L'offre financière remise par les candidats doit être fiable et ne peut tenir compte d'aucun rabais conditionné par l'attribution de plusieurs lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier.

L'offre classée 1ère sur les deux critères confondus est déclarée attributaire du lot et fournira impérativement avant notification, dans le cas où son offre est supérieure ou égale à 5 000 € HT, les DC1, DC2, attestations fiscales, sociales, Kbis, de moins de six mois, assurance. Le contrat lui sera notifié sous forme de commande d'achat intégrant tous les documents contractuels.

La date limite de remise **des offres** est fixée au <u>jeudi 23 janvier 2024 à 15h30.</u> Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de cette date.

Contenu du dossier à remettre par les candidats :

- le tableau de « Prix et délais valant acte d'engagement » renseigné, daté et signé.
 Les prix intègrent toutes les caractéristiques définies au CCTP, frais de livraison, taxes, et les délais sont fixés en jours calendaires;
- l'annexe 2.1 à l'acte d'engagement « matrice de conformité » dument complétée ;
- l'annexe 3 relative aux consignes de sécurité;
- un RIB (de moins d'un an).

Modalités de transmission des offres/Demande de renseignements complémentaires :

Les demandes de renseignement complémentaires et les offres sont transmises par voie électronique via PLACE à l'adresse suivante: www.marches-publics.gouv.fr

Les demandes de renseignements complémentaires éventuels sur le cahier des charges doivent être adressées par les candidats à minima 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres afin que l'AIA CP puisse apporter la réponse dans un délai raisonnable avant la remise de l'offre. Selon la nature de la question ou de la réponse, un report de la DLRO peut être envisagé. Toute demande formulée sans respecter ce délai ne sera pas traitée.

Nadège PEYPE Acheteur négociateur, *Original signé*